

URBRASCO T. T.

Secrétaire

Nolmans Lucienne
Rue Timmermans 28
1190 Bruxelles
☎ : 02/345.73.50

E-Mail : lucienne.nolmans@telenet.be

Section Tennis de Table

an 80

N° 26

Pg 1 109

Saison 2025-2026

Bruxelles, le 7 juin 2026

Compte-rendu de l'Assemblée générale statutaire du 2.6.2026

Etaients présents : Pour le comité : Renière, Président
Deron, Flamand, Rillaert et Vandermaelen, Membres
Nolmans, Secrétaire.

Pour les cercles : Nolmans (AEZ), Van Ende (AMI), Galloy (ATTPV), Warengnien (BNB),
Bulté (BNP Paribas Fortis), Boucsin (Bruxelles Finances), Logist (CTT
Profs), Genin (Fluxys), Deom (Forever), Languillier (Intero), Vanden Eynde
(Mercedes), Detaille (Partenamut), Loos (Phénix TT), Van Bogaert
(POLBRUNO-Evere), Lefevre (RTBF), Leonard (Sabca), Brackman Ph.
(SN TT), Vanstallen (TIB) et Vandermaelen (Tractebel).

Les clubs **SPRS et Sibelga** n'étant pas représentés se voient infliger l'amende statutaire de 10 euros,

Le Président souhaite la bienvenue aux délégués présents et ouvre la séance à 19h.15

1. Allocution du Président :

Mesdames, Messieurs, Chers Secrétaeres, bonjour,

Je vous remercie d'être présents et vous souhaite la bienvenue à notre assemblée générale. Je remercie également l'ASCTR d'encore nous accueillir.

Lors de la saison, nous avons malheureusement appris le décès de deux très anciens membres, Joseph BOEDT d'ELF Palette et Daniel DEGIMBE de TIB. L'évocation de ces deux joueurs replonge les plus anciens d'entre nous dans des périodes particulièrement fastes de l'histoire de l'Urbrasco. Nos pensées vont d'abord à leur famille, à Fabienne, à Tatiana ; elles vont ensuite à leurs anciens coéquipiers et amis, Charles et Gégé notamment. Je vous demande de respecter une minute de silence en leur mémoire.
Pour info, le club RTBF sera remplacé par le club Eurocontrol.

A votre demande, nous avons effectué des modifications à l'organisation des challenges et au calendrier. Nous n'avons pas reçu de remarques négatives, nous en sous-entendons donc que vous êtes satisfaits. Nous vous demanderons quand même votre avis dans la suite de l'AG. Pour la saison écoulée, il n'y a eu que deux forfaits totaux en challenges et cinq en championnat, ce qui est très peu. Il y aurait pu en avoir encore moins si tous les clubs utilisaient les forfaits totaux à bon escient, c'est-à-dire uniquement lorsqu'on ne sait pas faire

autrement parce qu'on a trop d'absents. Vous avez reçu via le BO des propositions de modification au règlement pour essayer de palier à une situation perturbante qui découle de ces forfaits comme des bye d'ailleurs. Nous vous demanderons de voter par rapport à ces propositions ; nous vous demanderons également quel est le nombre d'équipes que vous estimez pouvoir inscrire en championnat pour la prochaine saison.

Avant de laisser la parole à notre secrétaire j'aimerais formuler quelques remarques au niveau du rôle du secrétaire. Nous avons constaté en fin de saison que des joueurs nouvellement affiliés c'est-à-dire pour 2025-2026 avaient un classement supérieur en Frbtt. Comme ce sont de nouveaux affiliés, leur classement devait être identique. L'erreur ou la faute n'incombe ni aux joueurs, ni à leur secrétaire ni à JP. Cela vient du fait que ces joueurs ont vu leur classement réévalué à la mi-saison en Frbtt et si, bien sûr on compare leur classement en avril ou mai, il y a une différence mais pas au début de la saison. Le comité va se pencher sur ce problème et essaiera d'y remédier pour les prochaines saisons.

Nous demandons encore une fois à tous les membres de lire le BO et de consulter le site de notre fédération. Trop de joueurs encore nous contactent pour avoir des renseignements alors que toutes les informations sont parues dans un BO ou restent sur le site. Certains nous disent qu'ils ne reçoivent pas le BO. Merci aux secrétaires de le transférer. Merci aux secrétaires d'être prudents en inscrivant des joueurs dans leur liste de forces ou pour une participation à des challenges. Une longue liste de forces ne veut pas dire nécessairement que tous les joueurs soient disponibles tout le temps et dans n'importe quel local. S'inscrire à l'une ou l'autre compétition signifie bien qu'on s'engage à y participer. Merci aux secrétaires démissionnaires d'informer leurs successeurs de ce qu'ils devront effectuer.

Je terminerai en remerciant les membres du comité pour leur travail et leur implication ; comme répété chaque année, nous sommes à la recherche de nouveaux membres, nous prenons tous les 6 de l'âge et nous avons une santé parfois chancelante, n'hésitez pas !

Bonnes vacances à toutes et tous !

Marc.

2. Rapport de la secrétaire :

Bonjour à tous,

Il n'y a pas eu de remarque sur les feuilles d'arbitrage donc pas problème majeur.

Les grèves et la neige n'ont pas eu d'impact sur le déroulement de l'inter club.

Il n'y a eu qu'un désistement aux challenges par équipes et quelques déplacements de matches.

Il y a eu pas mal de forfaits partiels comme la saison précédente. La mentalité des joueurs change : certains ne veulent jouer qu'à domicile, d'autres préfèrent jouer au padle. Concernant les forfaits totaux qui sont prévus quand il manque les joueurs pour aligner l'équipe, on a pu constater que certains d'entre eux ont pu permettre à certains clubs d'aider leurs équipes inférieures à se maintenir dans la division ou de gagner des points.

Je ne m'y étends pas car le président en a déjà parlé.

Comme je n'ai plus rien à dire je vous souhaite bonnes vacances et vous retrouve en septembre.

Lucienne Nolmans

3. Réélection de membres du comité exécutif :

Election pour un terme de deux ans de 2 membres du Comité exécutif sortants et rééligibles soit FLAMAND Gérard (SN TT), RENIERE Marc (CTT Profs) et VANDERMAELEN Yves (TRACTEBEL)

Leur réélection est approuvée à main levée

4. Challenges par équipe

- M. Van Bogaert déclare que les joueurs de la div 2 ne se sont pas inscrits par découragement vis-à-vis de la différence de niveau par rapport à ceux de la div. H même avec l'handicap.

- M. Van Rossem voudrait rapprocher le délai de la date d'inscription par rapport à la date du challenge. Il nous semble que 10 jours est raisonnable.
- M, Boucsin demande que le tableau des challenges par équipes soit tiré au sort. Il attire l'attention pour que la date du 2^{ème} tour du challenge n'ait pas lieu juste après des congés (les éliminés du 1^{er} tour restent trop longtemps sans jouer)

5. Désignation des joueurs en cas de Bye ou de forfait

La proposition n° 3 est retenue par 17 voix pour, 2 abstention et 2 non

: « à partir du premier match retour, l'équipe qui est bye ou qui bénéficie d'un forfait total ou qui donne forfait total, doit écrire sur la feuille de matchs les noms de 2 des 3 joueurs qui ont le plus joué durant les matchs aller » (consulter le site pour ce faire).

Pour plus de facilité, fin décembre, les 3 joueurs qui ont joué le plus souvent aux matchs aller, seront publiés dans le BO

6. Divers et réponses aux secrétaires

Pas de question

La séance se termine vers 20h45

Compte-rendu de la séance du Comité exécutif du 2 juin 2026

Présents : Deron, Flamand, Renière, Rillaert et Vandermaelen, Membres
Nolmans, Secrétaire.

1. Attribution des fonctions au sein du Comité

Mr Renière : Président, responsable des challenges de doubles.
Me Nolmans : secrétaire
Mr Deron : Vice Président et responsable des challenges de doubles.
Mr Rillaert : préposé aux affiliations et responsable de l'établissement des classements individuels, par équipes et des vérifications des feuilles d'arbitrage.
Mr Flamand : trésorier et responsable des challenges de doubles.
Mr Vandermaelen: trésorier adjoint

Les membres du Comité se partageront les présences aux finales des challenges par équipes

2. Suppression d'équipes :

Conformément à l'article 14b) du règlement (voir sur le site), un club peut renoncer à inscrire une ou plusieurs équipes pour la saison suivante. Il faut se conformer strictement au prescrit du dit article.

Les demandes doivent parvenir au secrétariat **AU PLUS TARD le 30-6-2026**

3. Formulaires - Rappel:

Les formulaires indispensables pour l'affiliation des clubs et de leurs joueurs pour la saison 2026-2027, sont joints au présent B.O n° 80-24. Ils doivent parvenir le secrétariat, **au plus tard le 30-6-2026** (absolument nécessaire pour la formation des divisions du championnat 2026-2027)

- a) Le bulletin d'affiliation des clubs.
- b) Le bon de commande du matériel : la liste des abonnements supplémentaires au **BULLETIN OFFICIEL**. (N.B. Les secrétaires des clubs sont abonnés d'office - aux frais de leur club).
Les clubs peuvent également commander des B.O. supplémentaires : ce sont ces noms-là qui doivent être mentionnés sur le formulaire ad hoc, sans oublier leurs adresses E-mail.

Doivent parvenir au préposé aux affiliations individuelles - en l'occurrence Jean-Pierre RILLAERT par E-mail (Urbrasco.tt@telenet.be) - **au plus tard le 30-8-2026**, ceci étant la date limite, mais il est vivement recommandé de les transmettre le plus rapidement possible afin de pouvoir étaler son travail :

- a) La liste de force des joueurs à affilier, classés par ordre d'excellence.
- b) **Les attestations patronales (obligatoires et individuelles pour les nouveaux joueurs).**
- c) Les bulletins d'affiliation individuelle des **nouveaux joueurs** à affilier (ou des anciens en cas de modifications : d'adresse, adresse e-mail, GSM, Club, etc.). Ceci est indispensable pour disposer d'un fichier mis à jour. Ne pas oublier de mentionner les changements de coordonnées des joueurs

NB : Ces formulaires sont aussi disponibles sur le site à la rubrique « URBRASCO »

Ces formulaires ne seront pas distribués à l'Assemblée générale du 2-6-2026, mais en cas de besoin, ils sont chargeables sur le site <http://www.urbrasco-tt.be> sous la rubrique "Urbrasco – Formulaire d'inscription début de saison" ou pourront être transmis sur demande, par le secrétariat.

Voir également page 4 du BO 80-24

LE COMITE EXECUTIF

Saison 2025-2026

TABLEAU D'HONNEUR

A. CHAMPIONS DE DIVISION

Div. H	Phenix A	BURA Denis, LIMBOURG Bryan, TAZINI Mehdi
Div. 1	PARTENAMUT A	DETAILLE Thomas, GUILLAUME Emmanuel, STEMPNIERWSKY Thomas, VAN DROMME Philippe
Div. 2	PHENIX C	MICHIELS Michael, RODRIGUEZ Matéo, THAUVOYE Michel
Div. 3	BXL FINANCES A	BEYROUTHY Elie, MOKONDJI Jean-Claude, YEH Philippe, ZEHNDER Xavier
Div. 4	BNP PARIBAS FORTIS D	BARAS Benoit, DUTRANOIX Jacques, PERMENTIER Olivier, QUINET David
Div. 5	PARTENAMUT C	BALLERIAUX Gregory, COUTURIER Thierry, DERORE Olivier; HENRI Thomas, PIRON Denis

B. VAINQUEURS EN CHALLENGES

Division Honneur, 1 et 2 – Challenge BNP PARIBAS FORTIS

S.P.R.S. A (H) DORMAL Bernard, PLACET Luc, REGNIER Christian

Division 3, 4 et 5 – Challenge A.E.Z.

BNP PARIBAS FORTIS D (4) BARAS Benoit, PERMENTIER Olivier, QUINET David

Challenge de Doubles URBRASCO – Div. H, 1 et 2

S.P.R.S. A (H) REGNIER Christian, SCHROEDERS Marc

Challenge de Doubles T.I.B. – Div. 3, 4 et 5

BNP PARIBAS FORTIS D (4) QUINET David, BARAS Benoit

Challenge FAIR PLAY

SABCA B (2) COTTENIER Bernard, KHMIELNITZKY Marc, MELEBECK Thierry